



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Des tarifs d'électricité hors-norme pour une maison de santé à Corbeil-Essonnes

Question écrite n° 7977

Texte de la question

Mme Farida Amrani attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation incompréhensible de la maison de santé Les Allées de Corbeil-Essonnes, qui fait face à une augmentation de plus de 50 % de ses factures d'électricité. En 2022, elle payait le kilowatt à 14 centimes. En novembre 2022, celui-ci était à 58 centimes puis aujourd'hui à 24 centimes, soit quasiment le double de la facture initiale ! La consommation supérieure à 36 kVA de la maison de santé ne lui permet pas d'être éligible au bouclier tarifaire, alors que tous les praticiens sont à tarifs opposables. Changer d'abonnement nécessiterait une étude, des travaux et des frais de travaux voir de résiliation. Alors même que cette maison de santé pourrait être éligible à l'amortisseur d'électricité, la maison de santé n'en bénéficie pas, sans aucune raison. Ces charges sont intenable. Dans un contexte d'inflation à 7 % et alors même que la France est le seul pays d'Europe où l'essence et notamment le SP95 coûte encore 16 % plus cher qu'avant la guerre, ces augmentations pèsent sur le fonctionnement et le futur de cette maison de santé. En dépit de la multiplication et de l'intensification des déserts médicaux sur le territoire, notamment en Île-de-France, cette fermeture serait un coup de plus porté au système médical. Aussi, elle souhaiterait connaître les mesures applicables à cette maison de santé afin que les charges concernant l'électricité puissent enfin baisser ainsi que les mesures complémentaires que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour garantir à l'ensemble des professionnels de santé d'être fournis en électricité à des tarifs fixes, sans les augmentations provoquées par la spéculation énergétique, et ce peu importe la puissance nécessaire au fonctionnement de leur infrastructure.

Données clés

Auteur : [Mme Farida Amrani](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7977

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mai 2023](#), page 4343

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)